

	Département de l'Isère	République française	Envoyé en préfecture le 13/05/2026
	N° 2026 - 19	EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	Reçu en préfecture le 13/05/2026 Publié le 18/05/2026 ID : 038-213801145-20260429-202619-DE
29/04/2026	Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 de la commune de Clonas sur Varèze		

Nombre de conseillers : 19
 En exercice : 19
 Présents : 18
 Votants : 18 + 1 pouvoir

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril,

Le Conseil municipal de la commune de Clonas sur Varèze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au foyer communal 9 Rue du 8 mai 1945, Maison commune temporaire, sous la présidence de M. Vincent CHORON, Maire.

Date de la convocation : 23/04/2026.

Convocation adressée aux membres du Conseil municipal le 23/04/2026 par messagerie.

Présents : BASTIEN Yvan. BENALI Jessica. BERNARD Christophe. CHORON Vincent. COMTE Elisabeth. DARDIER Stéphane. DEGAS Sylvie. DUMAS Christophe. FERNANDES Ghislaine. FONTANA Julien. GONCALVES Patrick. LARUE Christelle. LAVIGNE Isabelle. LIBERO Franck. MERNISSI Chakib. MODRAK Bérénice. MOURLON Jérôme. RIBEYRE Ludovic.

Excusée : DEYRIEUX Caroline (pouvoir à Patrick Goncalves).

Le pouvoir a été déposé en application de l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, nomme Mme Christelle LARUE, secrétaire de séance.

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget de la commune,

Considérant que le résultat de clôture de la section de fonctionnement du CFU de l'exercice 2025 doit faire l'objet d'une affectation et que celui-ci présente un résultat excédentaire de clôture en section de fonctionnement,

Considérant que l'affectation des résultats de l'exercice 2025 doit intervenir après le vote du CFU 2025,

Considérant que le CFU de l'exercice 2025 adopté précédemment lors de cette séance, présente un résultat excédentaire en section de fonctionnement de **87 362 € 81,**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AFFECTE LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025 comme ci-dessous	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 78 392.46 €
B Résultats antérieurs reportés	+ 8 970.35 €
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	+ 87 362.81 €
D Solde d'exécution d'investissement	+ 734 510.23 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement F	0.00 €
AFFECTATION = C	87 362.81 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	85 000.00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement	
H Report en fonctionnement R 002	2 362.81 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
 Extrait certifié conforme par le Maire,
 A Clonas sur Varèze, le 6 mai 2025,

Le Maire,
 Vincent CHORON



La secrétaire,
 Christelle LARUE

Ordre du jour du Conseil municipal du 29/04/2026 : session ordinaire

1. Budget de la commune
 - 1.1-Approbation du CFU 2025 Commune
 - 1.2-Affectation du résultat de fonctionnement 2025
 - 1.3-Présentation du BP 2026 (voté le 26/02/2026)
 - 1.4-Vote des taux de la fiscalité locale 2026
2. Budget annexe « Service Pôle Animation » (SPA)
 - 2.1-Approbation du CFU 2025 SPA
 - 2.2-Affectation du résultat de fonctionnement 2025
 - 2.3- Présentation du BP 2026 (voté le 26/02/2026)
 - 2.4-Désignation des membres de la Conférence de l'Entente
3. Budget annexe « Locations Commerces et Logements » (LCL)
 - 3.1-Approbation du CFU 2025 LCL
 - 3.2-Affectation du résultat de fonctionnement 2025
 - 3.3- Approbation du BP 2026
4. Budget annexe CCAS
 - 4.1-Détermination du nombre de membres
 - 4.2-Election des membres issus du Conseil municipal
 - 4.3-Désignation du délégué « Téléalarme »
 - 4.4-Désignation du « Référent Seniors »
5. Évolution de l'équipe municipale
 - 5.1-Création de deux nouveaux postes d'Adjoints
 - 5.2-Election des Adjoints au scrutin de liste à la majorité absolue
 - 5.3- Indemnités des élus
6. Recrutement d'agents pour les contrats à durée déterminée (CDD)
7. Désignation des membres des Commissions Communales
8. Désignation des délégués des ententes intercommunales
 - 8.1-ALSH (« Accro'Enfance » + « Accro Jeunesse »)
 - 8.2-RPE (Relais Petite Enfance)
9. Désignation de délégués ou représentants des Syndicats Intercommunaux
 - 9.1-Syndicat Sportif St Alban Clonas
 - 9.2-TE38 (Territoire d'Énergie Isère)
 - 9.3-SIRCAT (Syndicat Intercommunal de Vienne et sa région pour la Réalisation d'un Centre d'Aide par le Travail avec foyer)
 - 9.4-SIRRA (Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval)
10. Désignation de correspondants ou référents
 - 10.1-Défense
 - 10.2-Forêt
 - 10.3-Ambroisie
 - 10.4-Voirie routière
11. Désignation des représentants de la commune aux Commissions communautaires

Nom	Prénom	Emargement
CHORON	Vincent	
DEGAS	Sylvie	
RIBEYRE	Ludovic	
LARUE	Christelle	
BASTIEN	Yvan	
BENALI	Jessika	
BERNARD	Christophe	
COMTE	Isabelle	
DARDIER	Stéphane	
DEYRIEUX	Caroline	excusée
DUMAS	Christophe	
FERNANDES	Ghislain	
FONTANA	Julien	
GONCALVES	Patrick	
LAVIGNE	Isabelle	
LIBERO	Franck	
MODNAR	Bérénice	
MOURLON	Jérôme	
MHERNISSI	Chakib	
FONTANA	Julien	
RIBEYRE	Ludovic	